

## DISTRIBUTION

Selon une note d'analyste, le droit brésilien prévoit de suspendre, en cas de conflit d'intérêts entre une entreprise et l'un de ses actionnaires, les droits de vote dudit actionnaire. Casino affirme qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts en la matière.

# Casino pourrait voir ses droits de vote dans CBD supprimer

Ce pourrait être l'arme fatale, dont disposerait Abilio Diniz, le président du groupe CBD, pour amener son partenaire, et désormais adversaire, Jean-Charles Naouri, PDG de Casino, à composer. Selon une note d'analyste publiée hier à Paris, les promoteurs de l'opération de fusion entre le numéro un de la distribution brésilienne, cocontrôlé par la famille Diniz et Casino, et Carrefour Brésil - contre laquelle Jean-Charles Naouri a engagé une campagne extrêmement active - miserait « sur la possibilité offerte par le droit brésilien des affaires de suspendre, en cas de conflits d'intérêt entre une entreprise et l'un de ses actionnaires, les droits de vote dudit actionnaire », écrit Christian Devismes, analyste au Crédit Mutuel CIC.



Jean-Charles Naouri, PDG de Casino.

## «Aucun conflit d'intérêts»

L'analyste ne précise toutefois pas si tous les droits de vote détenus par Casino - c'est-à-dire ceux au sein du holding de contrôle Wilkes plus ceux détenus en direct - seraient concer-

nés. Il s'interroge en outre sur l'exercice de ce droit : « Comment peut-il y avoir conflit d'intérêts, si Casino n'a pas participé au projet ? » Et, au final, estime que « la probabilité d'échec du projet Gama est sensiblement plus élevée que ses chances de succès ».

Contacté par « Les Echos »,

l'entourage d'Abilio Diniz se borne à un « no comment ». Tout en laissant entendre que... ce n'est certainement pas faux. Mais il est sans doute prématuré, dans la bataille à peine engagée, de dévoiler toutes ses armes...

Côté Casino, on balaie la menace

d'un revers de main. « Casino n'a aucun conflit d'intérêts avec CBD », affirme une source proche du groupe. De fait, remarque un bon connaisseur du dossier, « comme premier actionnaire de CBD, Casino a tout intérêt à saisir toute opportunité de croissance », ajoutant que, selon lui, ce point de droit brésilien « ne s'appliquerait pas en l'espèce ». Pour autant, si tel devait être le cas, la question pourrait se poser de la suppression des droits de vote de la famille Diniz au niveau du holding Wilkes. Auquel cas, tous les droits de vote seraient supprimés...

A supposer même que la CVM, l'Autorité de marchés brésilienne, prenne une telle décision, « celle-ci ne serait pas sans recours devant les tribunaux locaux, promesse alors d'une longue procédure », souligne un observateur.

ANTOINE BOUDET

**E** Carrefour-Casino : duel au Brésil sur lesechos.fr/dossier

## DÉMÉNAGEMENT

L'été concentre la haute saison des déménagements. Les professionnels s'adaptent à l'intrusion d'Internet dans leur métier, qui favorisent les comparaisons mais aussi l'arrivée d'intervenants indelicats, et à l'évolution des comportements des Français.

# Les professionnels du déménagement s'adaptent à l'évolution de la demande

## LES DIFFÉRENTES OFFRES POUR UN DÉMÉNAGEMENT PARIS-NICE

PRIX MINIMUM MOYEN TTC. EN EUROS

1.000 €

**SELF-STOCKAGE MOBILE (MOBILBOX)**  
Transport porte à porte en une semaine dans des box sécurisés

1.550 €

**FORMULE TRANSPORT**  
Protection de votre mobilier et literie  
Manutention  
Transport, livraison et remise en place de vos biens.

1.750 €

**FORMULE ÉCONOMIQUE**  
Fourniture de cartons  
Protection de votre mobilier et literie  
Démontage et remontage du mobilier  
Manutention  
Transport, livraison et remise en place de vos biens.

1.900 €

**FORMULE STANDARD**  
Livraison de cartons  
Emballage et déballage de vos biens fragiles  
Protection de votre mobilier et literie  
Démontage et remontage du mobilier  
Mise en penderie de vos habits sur cintres  
Manutention  
Transport, livraison et remise en place de vos biens.

2.050 €

**FORMULE LUXE**  
Emballage de tous vos biens non-fragiles et fragiles  
Protection de votre mobilier et literie  
Démontage et remontage du mobilier  
Mise en penderie de vos habits sur cintres  
Manutention  
Transport, livraison et remise en place de vos biens.



IDÉ / SOURCE : BAROMÈTRE RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC I-DEMENAGER.COM, COURTIER EN DÉMÉNAGEMENT, À PARTIR DE MOYENNES CONSTATÉES SUR L'ANNÉE. - 16 M<sup>3</sup>, SOIT UN APPARTEMENT DE 2 À 3 PIÈCES

Juillet signe, comme chaque année, le retour de la haute saison du déménagement. Les mois d'été totalisent en effet près de la moitié des 2,5 millions de changements de domicile annuels, dont 20 % sont confiés à des déménageurs professionnels.

Le secteur, extrêmement sensible à la conjoncture et aux variations de pouvoir d'achat, vient de se relever de trois années noires de 2007 à 2009. Il a retrouvé en 2010 son niveau d'activité d'il y a quatre ans avec 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel. Malgré une année 2011 qui commence plutôt bien de l'avis des professionnels, il reste de nombreux défis à relever pour pérenniser la reprise, au premier rang desquels, la concurrence déloyale et le travail au noir, véritables fléaux de la profession.

Certaines entreprises extérieures au secteur multiplient en effet sur Internet, et en toute illégalité affirment les professionnels, les annonces de déménagements à prix cassés voire le dimanche. Elles entraînent ainsi les déménageurs dans une guerre des prix nuisible à la santé financière d'un secteur qui compte 99 % de PME de moins de 50 personnes. Pour les consommateurs, qui ne font pas la différence entre vrais et faux déménageurs, les mauvaises surprises ne manquent pas.

Laurence Lechaptois, déléguée générale de la Chambre syndicale du déménagement, rappelle

20%

des déménagements sont assurés par des professionnels.

qu'« on ne s'improvise pas déménageur. L'entreprise doit être inscrite au registre des transporteurs et respecter un certain nombre d'obligations légales ».

## Création du métier de courtier

En outre, les candidats au déménagement, volontaires ou contraints, sont bien souvent perdus face à une offre pléthorique et disparate. Et ce d'autant plus que le Français, qui ne déménage en moyenne que 4,6 fois au cours de sa vie, ne dispose pas d'un historique de transactions similaires très fourni. Le déménagement serait ainsi la troisième cause de stress après le deuil et le licenciement, selon une étude Ifop réalisée auprès d'un échantillon de la population française.

C'est de ce constat qu'est né le métier de courtier en déménagement. Il s'agit de se déplacer chez le particulier afin d'établir un cahier des charges avant de lancer un appel d'offres auprès d'un panel de déménageurs. « Les prix sont généralement un peu moins élevés que ceux que les déménageurs pratiquent habituellement, explique Julien Bar-

det, de i-demenager.com, pionnier du secteur. Ils mutualisent le coût des visites et nous nous rémunérons à la fois sur la participation à l'appel d'offres et sur la transaction finale. » Les retours clients permettent d'affiner le panel de déménageurs pour une meilleure qualité de service.

## Le développement du « box »

Quant aux 80 % de Français qui se passent des services d'un déménageur professionnel, le plus souvent par manque de moyens, ils comptent généralement sur leurs proches pour jouer les manutentionnaires d'un jour et remplir l'utilitaire loué pour l'occasion. Une solution intermédiaire a vu le jour, le recours au « self stockage » mobile. Le prestataire livre un « box » sécurisé dans une remorque au domicile du particulier, qui le charge. Celui-ci peut alors être stocké dans des entrepôts ou transporté au point de destination.

C'est le business model de Mobilbox, filiale du groupe G7, pour laquelle les déménagements représentent 80 % du chiffre d'affaires, contre 20 % pour les stockages classiques. L'entreprise s'est vue remettre le prix de l'innovation logistique 2011 dans la catégorie meilleure innovation services, transport et logistique. Preuve qu'il est encore possible d'innover dans un domaine aussi rebattu que les déménagements.

I. T.

## LES FRANÇAIS Y VONT AU DERNIER MOMENT

Chaque 1<sup>er</sup> juillet, les villes du Québec sont le théâtre d'un curieux spectacle : la fin légale des baux annuels étant fixée par défaut au 30 juin, des milliers de Québécois s'affairent à leur déménagement, boudant les défilés du Canada Day qui tombe le même jour. Ironie du calendrier, ou pied-de-nez politique, l'histoire ne le dit pas. Mais cette particularité culturelle nécessite une solide organisation pour se prémunir contre la pénurie de déménageurs et d'utilitaires. Si la France est bien loin de cette frénésie, « déménager pendant les mois d'été suppose tout de même un bon mois d'anticipation, estime Laurence Lechaptois de la Chambre syndicale du déménagement. Auparavant, les particuliers s'y prenaient trois mois à l'avance. Désormais, ils voudraient déménager d'une semaine sur l'autre. » Difficile, à quelques jours de la date fatidique, de trouver un service de qualité à des prix raisonnables, « certains déménageurs n'acceptent pas les contrats à moins de 2.000 euros », d'après Julien Bardet de i-demenager.com.

## DISTRIBUTION SPÉCIALISÉE

# Alain Afflelou engage son processus de retour en Bourse

L'éventuel retour en Bourse d'Alain Afflelou se précise. Le réseau d'opticiens aurait, selon nos informations, sélectionné deux banques (une française et une américaine) pour travailler sur l'introduction, aux côtés de Rothschild qui conseille la société. Le management a présenté la stratégie du groupe aux banquiers, bien qu'aucun mandat formel n'ait été encore donné.

« La voie privilégiée est l'IPO », confirme Didier Pascual, président du directoire d'Alain Afflelou. Même si « ce n'est pas la seule », ajoute-t-il, précisant que l'étude d'une cession n'a pas été abandonnée pour autant (« Les Echos » du 9 juin). « Toutefois, pour l'instant, nous n'avons pas sollicité, ni reçu de manifestations d'intérêt de groupes ou de fonds pour un éventuel rachat », relève le dirigeant.

Alain Afflelou, dont le capital est détenu par Bridgepoint (à hauteur de 56 %), Apax Partners (20 %) aux côtés du fondateur de l'enseigne et de managers (24 %), envisagerait une cotation en fin d'année, voire début 2012. « La réalisation effective de l'opération dépendra des conditions de marché », tempère Didier Pascual, soulignant que le processus n'en est qu'à ses débuts. Le groupe veut rester prudent alors que le contexte boursier reste relativement incertain, comme en témoigne les reports et annulations de plusieurs introductions récem-

ment, telle celle de Verallia. La chaîne de magasins d'optique, retirée de la cote début 2008, est en train de procéder à des ajustements sur sa dette (remplacement de lignes de crédit...) afin de se présenter au marché avec un profil légèrement restructuré.

De source proche du dossier, Alain Afflelou pourrait mettre sur le marché 300 à 400 millions d'euros, mais le périmètre final est encore en discussions. Le groupe serait valorisé au minimum 700 millions d'euros. « Ce sont des ordres de grandeur évoqués, même si rien n'est encore définitif », ajoute Didier Pascual.

## Valoriser la marque

Dans l'un des schémas étudiés, l'opération se ferait sous la forme d'une cession d'actions, sans augmentation de capital. Les fonds actionnaires pourraient garder une part non négligeable du capital.

La voie d'une introduction en Bourse permettrait, entre autres, de donner une valorisation à la marque. « Il y a de bonnes chances que l'opération aboutisse. A moins bien évidemment que des fonds ou des industriels ne soient prêts à acheter à un meilleur prix, souligne un spécialiste. Les fonds actionnaires seront très attentifs à la valorisation proposée ». Alain Afflelou avait indiqué aux « Echos » début juin qu'il ne souhaitait pas d'un nouveau LBO. « Mais il peut changer d'avis », remarque un observateur.

MARINA ALCARAZ



Le réseau d'opticiens est détenu à 56 % par Bridgepoint.

## EN BREF

**UCAR.** La société de location de voitures a réussi son introduction en Bourse (« Les Echos » du 28 juin), le placement global a notamment été sursouscrit 1,8 fois. Finalement, le flottant représente 19,1 % du capital. La cotation de la valeur, dont le prix a été fixé à 14,89 euros, débutera le 12 juillet.

## Opération coup de poing dans les fast-food : 9 fermetures temporaires

Une opération coup de poing menée dans la restauration rapide et la vente à emporter juste avant les grands départs en vacances par les services de la répression des fraudes s'est soldée par 9 fermetures temporaires d'établissements, 43 procès-verbaux et 140 mises en demeure administratives, selon des chiffres obtenus par l'AFP. Cette opération nationale de contrôles renforcés a été lancée par les ministères du Tourisme et de la Consommation ainsi que de l'Agriculture « compte tenu de l'inquiétude d'un certain nombre de consommateurs », a souligné à l'AFP le secrétaire d'Etat à la Consommation, Frédéric Lefebvre en pointant le « nombre élevé d'infractions, à près de 11 % ». Sur les 9 fermetures d'établissements, 8 concernent des enseignes indépendantes, précise le communiqué commun publié par les deux ministères.

## Les ventes et locations de bureaux d'Ile-de-France en légère hausse

Le volume de ventes et de locations de bureaux en Ile-de-France a enregistré au premier semestre 2011 une légère hausse de 4 % par rapport à la même période de 2010, selon une étude réalisée par IPD pour le groupement d'intérêt économique Immostat publiée mercredi. L'estimation du volume des transactions de bureaux en Ile-de-France pour le premier semestre 2011 ressort à 1.136.500 m<sup>2</sup> contre 1.095.100 m<sup>2</sup> pour le semestre correspondant de 2010, soit une progression de 4 %, indique Immostat dans son communiqué. L'offre disponible de bureaux en Ile-de-France est de 3,65 millions de mètres carrés, en baisse de 2 % par rapport au trimestre précédent, précise-t-il.